

Session Plénière des 9 et 10 novembre 2022

RAPPORT N° 22.04.13 Egalité femmes-hommes 2021-2022

Intervention de Régine FLAUNET

Monsieur le Président, chers collègues,

Bien évidemment que la défense des droits des femmes est un sujet prioritaire pour nous, et ce, à plusieurs points de vue.

Même si en premier lieu on pense souvent à l'inégalité salariale qui veut qu'à travail égal les femmes ne soient plus payées cette année depuis le 4 Novembre, il ne faut pas négliger les discriminations, les agissements sexistes, le harcèlement de rue qui fait que les jeunes femmes n'osent plus sortir le soir après une certaine heure, le harcèlement moral et sexuel, les difficultés financières des mères isolées, ou encore les déserts gynécologiques mais aussi et il ne faut pas l'oublier des mariages forcés, des crimes d'honneur et même malheureusement encore des excisions.

Alors oui, bien sûr nous souhaitons évidemment une égalité salariale entre les femmes et les hommes. J'ai lu attentivement votre rapport mais ce qui me gêne toujours, c'est que les personnes soient identifiées pour leur sexe.

En tant que femme, je me sens dévaluée, j'aime qu'on me parle de mes compétences, ou de mes qualités, plutôt que me considérer comme un simple quota.

Je pense que les entreprises dans leur plus grande majorité, et par souci économique, ne recrutent que les meilleurs profils par rapport à une fiche de poste, avant même de se soucier de savoir si c'est une femme ou un homme, c'est le but de toute entreprise dans une société capitaliste.

Dans les collectivités où cette notion de profit est absente il faut lutter contre toute discrimination évidemment. D'ailleurs, si on suit une volonté de parité globale, va-t-on discriminer négativement les femmes pour recruter des hommes dans notre région ?

Si j'ai bien lu votre rapport, il semble que 2/3 de femmes soient employées par la région, et bien tant mieux, félicitons-nous de cette surreprésentation si la gent féminine est largement représentée, c'est nous ne voulons pas en douter, pour leurs qualités et leurs profils en adéquation avec les postes proposés.

Ne soyons pas obsédés par la représentation sexuelle mais regardons les compétences, les qualités des individus, ne les voyons plus comme des quotas.

En conclusion, nous voterons pour ce rapport.